

Quiberon : l'attaque du 16 juillet 1795

Maurice Hutt

Citer ce document / Cite this document :

Hutt Maurice. Quiberon : l'attaque du 16 juillet 1795. In: Annales historiques de la Révolution française, n°211, 1973. pp. 21-49;

doi : <https://doi.org/10.3406/ahrf.1973.4106>

https://www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_1973_num_211_1_4106

Fichier pdf généré le 14/01/2020

QUIBERON : L'ATTAQUE DU 16 JUILLET 1795

Le jeudi 16 juillet 1795, les « Anglo-émigrés Chouans » (1) déclenchèrent une attaque contre les lignes de Hoche à Sainte-Barbe pour tenter de se dégager de la presqu'île de Quiberon. Cette attaque fut un échec et un désastre complets. Primo, un détachement commandé par le comte de Vauban ne réussit pas à faire une diversion sur l'aile gauche des *bleus*, et secundo, l'armée principale qui avançait en confiance, croyant que cette manœuvre de diversion se déroulait conformément au plan, fut dirigée avec « une incapacité professionnelle rare » (2). Avançant droit sur le front des républicains, à courte distance, le régiment d'Hector fut « foudroyé » (3). La cavalerie de Hoche chargea alors et les royalistes se replièrent, protégés dans leur retraite à travers « la falaise », partie étroite du nord de la presqu'île, par le tir des canonnières de Warren stationnées au large de la côte est de la presqu'île. Mais bien que les *bleus* aient été ainsi incapables de poursuivre les royalistes jusque sous les murs du fort de Penthievre, ils leur avaient déjà infligé de lourdes pertes. Selon le rapport officiel, 4 000 hommes prirent part à l'attaque principale et au moins 300 de ceux-ci furent tués avec un bien plus grand nombre de blessés (4). Le moral des

(1) Allusion à la fameuse lettre de Hoche à Chérin du 7 juillet 1795 (*Guerre des Vendéens et des Chouans... par un officier supérieur des armées de la République* [J. SAVARY]) (Paris, 1827), V, 240. « Les Anglo-émigrés Chouans sont, ainsi que des rats, renfermés dans Quiberon où l'armée les tient bloqués ».

(2) Citation tirée de l'excellent compte rendu de l'attaque du 16 juillet par M. Vidalenc dans « L'affaire de Quiberon », *Actes du 87^e Congrès national des Sociétés Savantes* (section d'Histoire moderne), Paris, 1963, p. 317.

(3) Expression de Hoche, dans sa « Relation de l'affaire [du] 28 mesidor » (*Réimpression de l'ancien Moniteur*) (Paris, 1847), XXV, 338.

(4) Rapport du 18 juillet 1795 que La Jaille envoya au gouvernement britannique au nom de Puisaye (P[ublic] R[ecord] O[ffice], W[ar] O[ffice] 1/390/308). Il ne dit rien au sujet des pertes subies. Le nombre que donne Hoche de 300 morts (« Relation », *loc. cit.*) est probablement

royalistes fut sévèrement affecté par ce désastre, alors que Hoche, avec au moins 12 000 hommes stationnés autour de Sainte-Barbe (5), pouvait avec raison être optimiste. Le terrain était bien préparé pour l'effondrement des royalistes, le 21 juillet, à la suite d'une attaque adroitement menée.

L'attaque du 16 juillet, donc, eut de sérieuses conséquences et ceux qui en furent responsables devaient s'attendre à être accusés d'incompétence notoire, et, à la lumière d'autres circonstances, d'une erreur de jugement tout à fait grossière. Le 15 juillet, quelque 1 200 hommes aguerris étaient entrés dans la baie de Quiberon; ils assistèrent à une attaque à laquelle ils auraient pu prendre part si elle avait été simplement repoussée de 24 heures. On se demande vraiment alors pourquoi l'attaque ne fut pas ajournée, de façon à ce que les troupes aguerries de Sombreuil puissent y prendre part. L'explication avancée par Puisaye porte sur les détails d'un plan qui avait été décidé une semaine à l'avance (6), plan selon lequel il était absolument essentiel que l'attaque ait lieu le jeudi 16 juillet à l'aube.

Puisaye, dans le vol. VI de ses *Mémoires*, publiés en 1807-1808 (7), expliqua que Sainte-Barbe était bien fortifié du côté ouest, en face de la presqu'île, mais que « il n'en était pas ainsi du côté opposé qui est découvert de toutes parts. Je projetai donc de faire faire un nouveau débarquement avec l'élite des Chouans, qui, après avoir réuni un rassemblement de vingt mille Royalistes, attaqueraient Hoche sur ses derrières, tandis que nous l'attaquerions par la Falaise... Nous arrê tâmes, en conséquence, que le lendemain, 10 juillet, le général Tinténiac s'embarquerait dans la nuit, à la tête de trois mille cinq cents Chouans d'élite et d'une compagnie de Loyal Emigrant, pour opérer un débarquement vers St. Jacques, dans le canton de Sarzeau, tandis que trois mille

trop faible comme l'indique C. Robert, 1795. *Expédition des émigrés à Quiberon. Le comte d'Artois à l'île d'Yeu* (Paris, 1899), p. 66. Le 18 juillet, son aide de camp donna un nombre de 400 morts (rapport à Mathieu, A[rchives du ministère de la] G[uerre], B5/29). Par contre, le chiffre que donne Villeneuve Laroche Barnaud de 1 200 à 1 400 tués et blessés (*Mémoires sur l'expédition de Quiberon*, Paris, 1819, II, 85) semble élevé.

(5) Hoche au Comité de salut public, 9 juillet 1795 (A.G., B5/29).

(6) C'est-à-dire à une époque où bien que l'on sache que les troupes de Sombreuil étaient en route (voir le message de Pontbellanger à Bouillon, Quiberon, 6 juillet 1795. P.R.O., H[ome] O[ffice] 69/19/101) la date de leur arrivée n'était certainement pas connue. Voir ci-dessous n. 31.

(7) *Mémoires du cte. Joseph de Puisaye, qui pourront servir à l'histoire du parti royaliste français durant la dernière révolution* (7 vols., vol. 6 en deux tomes, Londres, 1803-08). Les citations qui suivent sont tirées du volume, VI, pp. 282, 296-7, 301, 306, 327-9, 332, 340.

autres, aux ordres du chef de division Jean-Jan et du comte de Lantivy, débarqueraient au nord de Lorient. Ces deux corps, après une marche de quatre jours à travers les pays occupés par les Royalistes (dont d'après les états de situation que j'avais sous les yeux, ils pouvaient facilement rassembler trente mille de plus dans ce peu de temps), devaient se réunir à Baud, le 14; occuper les forêts de Camors et de Lanvaux qui ne sont qu'à six lieues de Ste. Barbe; venir camper le 15 au soir à une lieue de la position de Hoche, et l'attaquer, le 16, à la pointe du jour, tandis que nous l'attaquerions de front. » L'horaire était donc précis — et il fut porté par écrit : « J' [ai] donné le matin au général Tinténiac des instructions écrites, par lesquelles la marche qu'il devait suivre lui était tracée jour pour jour. Il me donna sa parole qu'il serait à Baud le 14, et que, le 16, il attaquerait le camp de Ste. Barbe avant le lever du soleil. Le comte de Châtillon et MM. Georges [Cadoudal], d'Allègre, et Mercier [la Vendée] eurent connaissance de ces instructions ».

Le 10 juillet (et non le 11, en fait), Tinténiac, avec plus de 3 000 hommes, débarqua sans encombre sur la côte de la presqu'île de Rhuys, et, après avoir traversé Sarzeau, atteignit Elven le 12 juillet (8). Ensuite le détachement de Jean-Jan débarqua à l'embouchure de la rivière d'Intel, à 7 kilomètres au sud de Pont-Aven. « Les instructions que je donnai à M. Jean-Jan », écrit Puisaye « à l'exception [d'un] détachement qu'il devait envoyer à Quimper (9), étaient les mêmes que celles du chevalier de Tinténiac » (10).

(8) Rapport de La Jaille, au nom de Puisaye, envoyé de Quiberon, le 11 juillet 1795 (B[ritish] M[useum], Add[itional] MS. 7980 fo. 42); extrait du procès-verbal de la municipalité de Sarzeau, 22-25 messidor, an III/10-13 juillet 1795 (A[rchives] D[épartementales] du Morb[ihan], L 277); copie Département à Bosquet, 13 juillet 1795 (A.D. Morb., L 144 fo. 25).

(9) Pour libérer (voir La Jaille, rapport du 11 juillet, B.M. Add. MS. 7980 fo. 42 verso) quelque 500 prisonniers de guerre anglais qui s'y trouvaient (voir la déclaration du 18 juillet du Département. A.D. Fin[istère], 100 J 351).

(10) Il est difficile de le croire. Selon un prisonnier républicain qui déserta la colonne de Jean-Jan, et qui n'avait aucune raison de mentir à ce sujet, tous ceux qui débarquèrent avaient chacun « cinq cartouches et [un] peu de biscuit », ce qui était insuffisant pour la marche et l'attaque contre Sainte-Barbe. Ces dispositions s'accordent avec l'impression donnée par la municipalité de Pont Aven. « Ils [les Chouans] ont dit ici... que ne pouvant retourner [de Quiberon] chez eux par terre ils avaient obtenus... 24 chassemarées, une corvette et deux canonnières pour protéger leur débarquement *au premier endroit où ils trouveraient jour à le faire* » (c'est moi qui souligne). (Déclaration de P.R. Neuth, 17 juillet 1795, au district de Quimperlé; municipalité de Pont-Aven au District de Quimperlé, 17 juillet 1795; dans A.D. Fin., 100 J 351). Un certain nombre de ceux qui débarquèrent étaient peut-être supposés se battre; mais le gros de l'expédition était composé de non-combattants que Puisaye, autant

Le 16 juillet, donc, devait être le jour crucial où Hoche serait attaqué simultanément par-devant et par-derrière. Le 15 juillet, par conséquent, quand Sombreuil arriva au quartier général de Puisaye : « Je lui témoignai mes regrets de ce qu'il ne nous restait pas assez de temps pour débarquer sa brigade. Nous allions nous mettre en marche dans quelques heures; et la principale partie de notre plan d'attaque étant confiée à M. de Tinténiac, il était impossible de différer d'un jour... On s'est fort récrié sur ce que l'arrivée de M. de Sombreuil n'avait pas fait remettre l'attaque au surlendemain; et cela est pardonnable à ceux qui s'empressent de juger sans connaissance de cause. Je n'avais plus le temps d'envoyer un courrier à M. de Tinténiac. »

En conséquence, le 16 juillet Puisaye et d'Hervilly firent avancer leurs hommes, et voyant un mouvement sur l'aile gauche de l'ennemi, Puisaye cria à d'Hervilly : C'est Tinténiac, en avant et chargeons. Mais il déchanta. « L'Armée Rouge » de Tinténiac était à Josselin, à 60 kilomètres de là — et c'est bien pourquoi selon Puisaye, le résultat de l'attaque fut un tel désastre. « Si M. de Tinténiac avait rempli la partie du plan dont l'exécution lui était confiée, cette fatale journée se serait terminée autrement » (11).

*
**

Pourquoi Tinténiac était-il absent au rendez-vous ? C'est là un de ces « problèmes surprenants » auxquels se sont heurtés, comme l'a récemment écrit l'un d'eux à propos de la « conspiration de Saint-Malo », les historiens qui se sont intéressés à la descente de Quiberon; problème bizarre, même, semble-t-il, inexplicable; or le même auteur, Mgr Perrin, fait remarquer que la tentation est grande d'expliquer tout ce qui paraît inexplicable en faisant jouer telle ou telle intrigue prêtée à l'Agence de Paris (12). Et après tout, dans le cas de « cette randonnée sans but apparent » de l'Armée Rouge qui nous préoccupe, Puisaye a carrément

que quiconque, voulait éloigner de la presqu'île de Quiberon (voir La Jaille à [Windham] 7 juillet 1795. B.M., Add. MS. 7980 fo. 38). La seule réponse possible de la part de Puisaye pourrait être que, du fait que le départ de Jean-Jan avait été retardé, il était inutile d'espérer qu'il soit à Baud le 14 juillet, et ainsi le but de son expédition fut modifié au dernier moment; et que Puisaye oublia ce fait (est-ce possible ?) en rédigeant ses *Mémoires*.

(11) PUISAYE, *Mémoires*, VI, 340, et 425.

(12) V. PERRIN, « La conspiration de messidor an III pour la prise de Saint-Malo », *Mem. Soc. hist. arch. de Bretagne*, XLV (1965), 92-93.

attribué à l'Agence de Paris, son ennemi, la responsabilité du détournement de Tinténiac (13). Purs royalistes au seul service de Louis XVIII, ils étaient hostiles à Puisaye, ce *constitutionnel, cet homme de Pitt*, et intriguèrent donc constamment dans le but de briser son emprise sur les Chouans et d'empêcher ses plans de mûrir. Ces agents, opérant au nom du roi, étaient en contact avec divers chefs, dont La Vieuville, et avec des émigrés — comme ce Pontbellanger que l'expédition de Quiberon ramène, qui débarque sur la presqu'île de Rhuys et qui est commandant en second de Tinténiac. Celui-ci débarque donc et trouve des instructions lui ordonnant au nom du roi de se rendre à Elven où d'autres instructions l'attendraient. Là, un message de La Vieuville lui enjoint de se diriger vers Coëtlogon, au nord, où on lui remettra au château un message du roi. Et lui d'obéir, ce qui cause sa perte lors de l'attaque du château par les républicains le 18 juillet.

Il est intéressant et significatif que ce récit quelque peu romanesque ne se retrouve nullement dans l'histoire publiée par Beauchamp, l'année avant la parution des mémoires de Puisaye (14). Mais les historiens se sont tout autant servis de ceux-ci que du texte de Beauchamp — et à force d'être répétés certains récits qui s'y trouvent ont gagné un certain air de respectabilité, voire d'invulnérabilité. L'on voit donc les historiens les plus réputés suivre Puisaye à l'encontre d'une série d'objections valables faites à son récit par Le Garrec en 1895. Robert, il est vrai, contourna en fait la difficulté, tandis que Closmadeuc n'insistait pas sur ce point; mais Chassin, qui fait autorité, adopta l'épisode de l'Agence, tout comme Bittard des Portes, Gabory, Pommeret, et même Dubreuil, dont les sympathies ne vont guère vers Puisaye. Cependant M. Vidaleuc, en rapportant récemment la même histoire, y a inséré un « peut-être » (15), et l'on voit très bien pourquoi : la version de Puisaye est bien peu convaincante.

(13) PUISAYE, *Mémoires*, VI, 398-9, 418-420.

(14) A. DE BEAUCHAMP, *Histoire de la guerre de la Vendée et des Chouans* (3 vols., Paris, 1806). Le volume VI des *Mémoires de Puisaye* a paru en 1807-8.

(15) E. LE GARREC, *Quiberon, La bataille et le martyr, 1795* (Auray, 1895), pp. 153-6; ROBERT, *Quiberon*, pp. 61-62; G.T. DE CLOSMADÉUC, *Quiberon, 1795. Emigrés et Chouans* (Paris, 1889), pp. 31, 39; C.L. CHASSIN, *Etudes documentaires sur la Révolution française. Les pacifications de l'Ouest. 1794-1801*, vol. I (Paris, 1896), p. 473; R. BITTARD DES PORTES, *Les émigrés à cocarde noire* (Paris, 1908), pp. 505-510; E. GABORY, *L'Angleterre et la Vendée*, vol. I (Paris, 1930), p. 259, n. 1; POMMERET, « La seconde Chouannerie », *Bull. et Mém. Soc. émulation Côtes du Nord*, LXV (1933), 11-12; L. DUBREUIL, *Histoire des insurrections de l'Ouest*, vol. II (Paris, 1930), pp. 125-7; VIDALEUC, *loc. cit.*, p. 315.

En premier lieu comme l'a remarqué Le Garrec, l'horaire semble exagérément « étroit » (16) : si vingt ou trente mille hommes devaient se regrouper avec les deux colonnes en marche, n'aurait-il pas été plus sage de laisser plus de cinq jours (au maximum) pour qu'un si gigantesque rassemblement puisse s'effectuer ? La réponse pourrait être que c'eût été risquer des ripostes dans la phase de concentration, ou d'avoir affaire à des problèmes de ravitaillement pour une masse de cette importance, surtout si on la maintenait assemblée trop longtemps.

Le second « doute » est moins facile à combattre. Tinténiac n'était pas un novice, mais un vétéran de la contre-révolution. Il avait été envoyé de Londres en France pour plusieurs missions importantes, et au printemps 1795 — au cours d'un séjour de deux mois en Bretagne — il fut instruit (pour ne pas dire plus) des plans d'expédition de Puisaye. Tinténiac fut en effet le premier à débarquer de l'escadre de Warren, touchant terre le 25 juin pour rallier les Chouans et les conduire à Carnac (17). Profondément impliqué, profondément engagé, est-il plausible, sachant ce qui était prévu pour le 16, qu'il se laisse égarer (c'est le mot) par des ordres ou des messages tels que ceux dont Puisaye fait état (18). Même s'ils semblaient authentiques (acceptons pour le moment qu'ils aient existé), il est clair qu'ils avaient dû être rédigés ou par des gens qui ignoraient tout du plan du 16 juillet, ou par des gens dont le but était évidemment de le saboter. Comment alors a-t-il pu y prêter attention ?

Par ailleurs, Tinténiac n'était pas le seul à savoir ce qu'étaient les plans du 16; croyons-en Puisaye lorsqu'il dit que trois des chefs morbihannais de cette expédition, Cadoudal, Allègre et Mercier, étaient au courant de ses ordres — la plus simple prudence le dictait. Il est difficile de ne pas conclure que le commandant en second avait reçu les mêmes ordres. Et même si nous acceptons la version de Puisaye selon

(16) Guillevic fit la même remarque dans les notes manuscrites auxquelles il est fait référence ci-dessous; il parle de quatre jours comme étant le temps maximum dont disposaient les chefs des colonnes : celles-ci, cependant, n'avaient pas besoin d'être au complet avant le 15 juillet au soir. Il montre aussi qu'il était peu plausible que Tinténiac croie à de tels messages. Dans le texte, je parle de cinq jours et non de six parce que je prends la date du 11 juillet, qui, selon Puisaye, devait être celle du débarquement de Tinténiac, et non le 10 juillet, date de son débarquement effectif.

(17) Trois hommes de la « Galatea » descendirent à terre le 25 juin (voir le journal de bord du capitaine. P.R.O. Adm[iralty] 51/1153).

(18) PUISAYE, *Mémoires*, VI, 301.

laquelle Pontbellanger était « corrompu », est-ce que Cadoudal et ses collègues auraient suivi Tinténiac sans mot dire ? La discipline n'était pas le fort des Chouans ; Cadoudal, moins que tout autre, était homme à se soumettre passivement à une erreur patente. Or, les ordres de Puisaye le lui montraient, cette démarche était en ces circonstances dépourvue de sérieux et tout à fait dangereuse.

Cadoudal, Allègre et Mercier ont pu se laisser intimider et emmener loin de Quiberon, soit. Dans ce cas, on s'explique la teneur de ce qui passe pour être le récit du « plan de diversion » par Cadoudal lui-même, et que Le Garrec, sans y regarder de très près, proposa d'accepter à la place de celui de Puisaye (19). Car en admettant qu'on ait intimidé Cadoudal — chose en soi assez remarquable — ce récit aurait pu être forgé de toutes pièces, comme moyen de disculper le chef morbihannais. Mais ce n'est là évidemment qu'une difficulté mineure pour qui veut accepter la « version Cadoudal » — difficulté venant s'ajouter à la simple existence du récit de Puisaye.

La « version Cadoudal » présente toutefois aussi un inconvénient sérieux, celui de ne pas avoir été en fait dictée par Cadoudal, ni même rédigée de son vivant, puisqu'elle se trouve dans une série de notes établies par l'un des ennemis de Puisaye afin de réfuter toute une série de détails donnés dans les volumes V et VI de ses *Mémoires*. Il s'en prend tout particulièrement, dans ce « pitoyable mélange de faits travestis et de mensonges qu'on nous vend aussi chèrement sous le titre fastueux de *Mémoires* du comte Joseph de Puisaye » (20), au récit de l'affaire du 16 juillet. L'abbé Guillevic détestait Puisaye : son ton est acerbe et certaines de ses accusations sont ridicules. Il était certainement capable de déformer — ou même d'inventer — les témoignages.

(19) LE GARREC, *Quiberon*, pp. 156-7. Ce récit, par l'abbé Guillevic, a été publié sans grand souci d'exactitude par le neveu de Cadoudal, G. de Cadoudal, dans *Georges Cadoudal et la Chouannerie* (Paris, 1887), pp. 103-5. Je donne le texte d'après le manuscrit.

(20) CADOU DAL, *Cadoudal*, pp. 103 et 105, écrit : « Écoutons maintenant Georges lui-même » et « ces lignes sont copiées sur le manuscrit même que l'abbé Guillevic écrivait sous la dictée de son chef ». Mais dans le manuscrit lui-même, on lit : « Voilà le récit exact que ce véritable ami de son pays et de son roi [c'est-à-dire Cadoudal] ainsi que son rival en fidélité et bravoure, le général Mercier [la Vendée] m'ont souvent fait de leur projet et de son issue ». Ce manuscrit ne peut dater d'avant 1808, date de la publication de la deuxième partie de vol. VI des *Mémoires* de Puisaye : Cadoudal fut exécuté en 1804. Les notes de Guillevic sont conservées au manoir de Kerléano. Je remercie vivement Mlle S. de Cadoudal pour la permission qu'elle m'a accordée de consulter les manuscrits en sa possession, et pour sa chaleureuse hospitalité.

Mais ceci ne signifie pas que l'on doive ignorer la « version Cadoudal » telle que la présente Guillevic. L'abbé était tout à fait capable de mensonges malveillants, mais Puisaye aussi. Tout au moins doit-on accepter que la « version Cadoudal » constitue une mise en question directe de la véracité de celle de Puisaye, et nous fournit une raison de plus d'être très prudents à l'égard de son récit qui n'a pas le privilège d'être le seul offert à la postérité. Cadoudal — selon Guillevic — donna le compte rendu suivant d'un plan dont il revendiquait vigoureusement la paternité, niant qu'il lui ait été suggéré par Puisaye :

« Ce plan était de faire sortir de Quiberon: (1) le plus que l'on pourrait de bouches inutiles; (2) un corps choisi de trois mille cinq cents chouans. Ces 3,500 chouans, ayant à leur tête leurs chefs immédiats, sous le commandement général du chevalier de Tinténiac, devaient descendre à la côte de Sarzeau, en culbuter et balayer devant eux tous les petits cantonnements, ainsi que la garnison de la ville et toutes les garnisons qui se trouveraient sur leur route, électriser tous les courages par leur succès, faire apprêter toutes les armes et disposer tous les hommes pour leur retour, rendre aux campagnes la liberté des rassemblements en les dégageant des républicains qui, tout clairsemés qu'ils y étaient, en surveillaient toutes les démarches et gênaient les mouvements; se porter vivement aux Côtes-du-Nord, pour y recueillir et raviver les restes épars et presque éteints de la brave armée de Boishardy (21); provoquer dans la baie de Saint-Brieuc et y protéger le débarquement de munitions, d'armes et d'émigrés qu'on y avait promis de Jersey et Guernesey, dès qu'on s'y présenterait pour les y recevoir; de là, toujours se grossissant comme un orage, de tous les hommes armés qu'elle se serait associés et de ceux qui auraient eu l'ordre de se tenir prêts à son passage, cette armée devait se rabattre sur le Morbihan avec toute la rapidité de l'éclair, l'impétuosité de la foudre, et y fondre, au nombre de vingt mille combattants, *au moment dont on conviendrait* [souligné dans le manuscrit original], sur les derrières de Hoche que, de concert avec l'armée de Quiberon, on écraserait dans son camp, ou exterminerait dans sa retraite.

« La colonne des bouches inutiles, composée en majeure partie des pères de famille les plus empressés de retourner à leurs travaux, et portée jusqu'à 3000 hommes, devait, sous le commandement des deux chefs de division, MM. de Lantivy et Jean-Jan, débarquer à l'entrée de la rivière de Pont-Aven, mais plus tard que ne l'aurait fait sur la côte de Sarzeau le corps de 3,500 Chouans aux ordres du chevalier de Tinténiac, afin que, tout occupés du premier débarquement qui eut été assez fort pour n'en avoir rien à craindre, les républicains n'eussent rien pu soupçonner du second, qui par sa

(21) Sa mort, en juin 1795, porta un rude coup aux entreprises des Chouans dans cette région. POMMERET, « Boishardy, l'histoire et la légende », *Bull. et Méms. Soc. émulation Côtes du Nord*, LXIII (1931), 90-96.

composition, n'aurait pu laissé de courir quelque danger s'ils en fussent venus à s'en défilier. Aussitôt mis à terre les pères de famille devaient se partager par pelotons et se diviser et subdiviser ensuite, de manière à arriver individuellement et sans bruit chacun sur leurs foyers. MM. de Lantivy et Jean-Jan, réduits au peu d'hommes armés qui leur resteraient, devaient éviter toute rencontre avec l'ennemi et se rendre, sans coup férir, sur leur territoire respectif, où ils se prépareraient à rejoindre M. de Tinténiac qui eût passé, dans leurs environs, ou chez eux, en revenant sur Quiberon.

« Ce plan n'exigeait pas plus d'un mois pour sa pleine exécution, et les officiers du génie garantissaient la presque île pour six semaines à compter du 3 juillet, que l'armée royale y était entrée. » Aussi il fut unanimement arrêté qu'à l'instant même on se disposerait à réaliser ce plan dans toutes ses parties.

« Cet arrêté fut pris le 9 juillet, et, dès le 10 au soir, M. de Tinténiac mit à la voile pour débarquer le 11 sur la côte de Sarzeau. MM. de Lantivy et Jean-Jan durent descendre dans la nuit du 12 au 13 à l'entrée de la rivière de Pont-Aven. Ces deux messieurs réussirent complètement dans leur mission.

« L'infortuné Tinténiac n'eut pas le même bonheur dans la sienne... Dans les bois de Coëtlogon... [il] tombe frappé au front d'une balle qui l'a tué. M. de Pontbellanger, qu'il avait nommé son second, prend alors le commandement et fait à ses soldats continuer leur marche sur St Briec... »

Selon Cadoudal, donc, Tinténiac et Jean-Jan ne reçurent absolument aucun ordre de revenir à Sainte-Barbe le 16 juillet. Evidemment, si l'on accepte le récit de Cadoudal, il reste à expliquer pourquoi l'attaque ne fut pas repoussée pour attendre le débarquement des hommes de Sombreuil. Mais cette difficulté ne devrait pas nous obliger à écarter cette version des événements de notre argumentation. Après tout, si l'on retient la version de Puisaye, il reste un point délicat qu'il est nécessaire de clarifier : pourquoi Tinténiac, plus qu'un autre, désobéit-il aux ordres explicites et écrits de Puisaye ? De plus, le récit de Cadoudal est étayé par celui d'un autre « participant » qui, pendant l'été et l'automne 1795, était susceptible de connaître les deux versions de Cadoudal et de Puisaye portant sur les événements du 16 juillet (en supposant pour le moment que les deux versions existaient déjà et que ni l'une ni l'autre ne furent inventées plusieurs années après).

Dans ses *Mémoires* le comte de Vauban écrit ce qui suit (23) : « [le] chevalier de Tinténiac fut embarqué avec

(22) Voir la lettre du 7 juillet 1795 citée ci-dessous.

(23) *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de la Vendée par M. le cte. de [Vauban]* (Paris, 1806), pp. 101-4. Nommé général par Puisaye, Vauban pouvait difficilement ignorer les plans prévus pour le

huit mille royalistes, ayant avec lui M. Georges. Il reçut l'ordre de faire la guerre en Bretagne, et de s'attacher particulièrement à incommoder l'ennemi sur ses derrières, surtout de faire l'impossible pour opérer quelque diversion utile. M. le général de Tinténiac débarqua en forçant les postes de la côte; il parcourut une partie de la Bretagne, s'empara de beaucoup de petites villes occupées par les républicains; prit les différens détachemens qui composaient leurs garnisons, et ne laissa pas que de leur faire beaucoup de mal. Mais il étendit trop loin ses opérations; il se porta du côté de Saint-Brieuc; il eut à Coëtlogon une affaire assez considérable; tout l'avantage fut de son côté, les républicains furent mis en fuite; le général de Tinténiac les poursuivit avec chaleur, et fut tué par un grenadier républicain, qu'il attaqua personnellement. Alors, M. Georges ramena les troupes dans le Morbihan : c'est alors qu'il fut fait général de cette armée. M. Jean-Jan avec M. de Lantivy, et deux mille cinq cents royalistes, partirent aussi pour descendre du côté de Quimper, et ils débarquèrent. »

Il est vrai que les *Mémoires* de Vauban apparurent dans des circonstances qui les rendirent aisément suspects aux partisans loyaux des Bourbons. Mais même si (à répéter, « si ») la police de Napoléon « édita » bien en 1806 le texte écrit par leur prisonnier (24), est-il vraisemblable que ce sujet particulier, la nature des « plans de diversion », ait pu attirer leur attention ? Il n'y avait aucune propagande anti-Bourbon à en tirer. De plus — bien qu'il ne faille pas trop en conclure : Vauban était trop intelligent pour fournir un récit incohérent, et c'était aussi le cas pour la police (si elle était impliquée dans l'affaire) — la version que donne Vauban des événements du 15 juillet cadre avec son compte rendu des « plans de diversion » (23). « Nous voilà à la veille de la journée du 16; journée qui doit fixer notre attention. Depuis plusieurs jours M. le comte d'Hervilly méditait l'attaque de la position de Sainte-Barbe; il était décidé à la faire le 16. L'arrivée des troupes aux ordres de M. le comte de Sombreuil, la réputation des troupes qui la composaient, détermina M. le comte de Puisaye, qui n'était nullement d'avis de faire

16 juillet, alors qu'il avait, après tout, un rôle crucial à jouer sur l'aile gauche des bleus. Il était dans les parages quand, le 10 octobre, le Conseil Général ordonna l'ouverture d'une enquête sur l'un des aspects de la conduite de Pontbellanger après Coëtlogon.

(24) Voir l'introduction à l'édition de 1941, des *Mémoires* de Vauban, par L. THOMAS, pp. 8-14.

cette attaque, à renouveler ses instances pour qu'au moins elle fût différée jusqu'après le débarquement de ce renfort. M. l'amiral Warren se joignit à M. le comte de Puisaye dont il partageait les opinions; tout fut employé, mais inutilement. M. le comte d'Hervilly résista avec obstination et ne permit point de délai. » Ainsi, selon Vauban, Puisaye était opposé à l'attaque du 16 juillet : ce qui implique que le retour de Tinténiac n'était pas irrévocablement fixé pour ce jour précis.

Le récit de Vauban a beau être intrinsèquement consistant et difficilement susceptible d'avoir été falsifié, il présente néanmoins l'inconvénient d'avoir été écrit plusieurs années après les événements, à une époque où Vauban pouvait très bien avoir oublié de nombreux détails (25). Contades, cependant, membre de l'état-major de Puisaye, écrivit son compte rendu un mois ou deux seulement après les événements, compte rendu pénétré de l'antipathie et du mépris de l'auteur à l'égard de son général (26). « Autant pour faire une diversion que pour se débarrasser de bouches inutiles, l'on se décida à envoyer Tinténiac du côté de Sarzeau, avec Georges, [Mercier] La Vendée, et deux mille chouans, et, du côté de Quimper, un nommé Jean-Jan, autre général de chouans. M. de Puisaye, en me donnant l'ordre de les embarquer, me disait avec complaisance : « Ils vont venir attaquer les patriotes par derrière; nous les attaquerons par devant, et nous en ferons une déconfiture effroyable. » Il a toujours conservé cette idée chimérique, et, après l'affreuse affaire du 21, quand nous entendîmes les feux de peloton des assassins de nos malheureux camarades, il me disait toujours que c'était Tinténiac et Jean-Jan qui attaquaient les républicains. »

Il n'y avait donc pas de « rendez-vous » de prévu pour le 16 juillet : ici Contades s'accorde avec Vauban. Pourquoi alors l'attaque de front fut-elle déclenchée ce jour-là ? On s'attendrait à ce que Contades, toujours hargneux à l'égard de Puisaye dît : « parce que Puisaye insista pour qu'on le fasse ». Mais il ne le dit pas. D'Hervilly, selon Contades, « proposa à M. de Puisaye une attaque générale pour le 16.

(25) Bien que le fait que Tinténiac devait revenir à Quiberon, le 16 juillet, ne puisse certainement pas n'être qu'un détail pour un commandant dont le rôle dans les opérations de la journée était si intimement lié à l'autre.

(26) *Coblentz et Quiberon : souvenirs du comte de Contades*, éd. G. DE CONTADES (Paris, 1885). Voir p. 101 et pour les passages cités, pp. 164, 171-3.

Il s'agissait d'emporter les retranchements de Ste. Barbe. Cette tentative était folle sous tous les rapports... Nous devions alors nous tenir sur la défensive... Si quelqu'un eut alors la sagesse de penser ainsi, personne ne s'aventura à le dire. M. de Puisaye ne le lui eut au reste jamais pardonné. »

Puisaye, ainsi, soutint cette idée — mais d'après l'évidence de Contades il se comportait en homme qui accepte un projet plutôt qu'en homme qui le fait avancer. « C'était le 15, et l'attaque était résolue pour la nuit même. Nous étions à souper, quand Sombreuil arriva... M. de Puisaye le reçut très bien, et envoya dire à d'Hervilly qu'il était arrivé. L'ordre fut mal rendu : d'Hervilly crut que le général le demandait et arriva assez mécontent. Je ne me rappelle pas si M. de Puisaye était couché ou non, mais je sais que Puisaye demanda ou d'Hervilly fit demander si l'affaire aurait également lieu. Il fut répondu que oui. »

Cadoudal, Puisaye, Contades et Vauban ne furent pas les seuls « participants » à écrire un compte rendu des événements. Allègre, qui accompagnait l' « Armée Rouge », rédigea un mémoire portant sur les douze mois précédant mai 1796, mois où il rédigea le mémoire (27). A cette date Allègre, qui fit ses débuts sur la scène Chouan comme l'un des protégés de Cadoudal, peut être à juste titre « accusé » d'être loyal envers Puisaye (28). Mais du point de vue de cette enquête, ceci constitue un avantage; car, bien qu'Allègre souscrive à la théorie du « complot de l'Agence », même lui (si l'on peut présenter les choses ainsi) ne dit pas que la colonne de Tinténiac devait rentrer le 16 juillet, bien qu'il diffère effectivement de Cadoudal en ce qui concerne la distance de Sainte-Barbe à laquelle il leur convenait de rester. « Le général en chef fit faire une descente d'environ 3 500 hommes composés des divisions de Georges [Cadoudal], Mercier et moi dans l'intention d'empêcher la réunion des troupes républicaines sur Sainte-Barbe. L'armée fut mise sous les ordres du chevalier de Tinténiac. Nous débarquâmes à Sarzeau... J'ignore pour [quoi] le chevalier de Tinténiac au [lieu de] prendre la route du côté de Sainte-Barbe [s'en] éloigna. Nous lui en fimes

(27) B.M., Add. MS. 8080 fo. 15-24.

(28) Il ne suivit pas l'exemple de Cadoudal en faisant appel à Artois (voir sa lettre au prince du 6 janvier 1796, copie, P.R.O., F[oreign] O[ffice] 27/47) pour renvoyer Puisaye; au contraire il s'efforça de convaincre Cadoudal qu'il se trompait. Noter, par exemple, ses lettres du 15 février et du 3 avril 1796 à Bouillon (P.R.O. H.O. 69/24/15 et 69/19/200) et les compliments de Cadoudal dans sa lettre de réconciliation avec Puisaye, datée du 27 avril 1796 (B.M., Add. MS. 8027 fo. 9).

l'observation. Il rép[ondit] qu'il avait ses raisons. Le comte [sic] de Pontbellanger, [le chevalier] de La Marche, de La Houssaye et autres nouveaux [venus] dirent que nous devons obéir aux ordres de notre chef qui avait des instructions particulières. Ainsi l'armée se porta sur... Elven (29). »

Allègre, ainsi, soutient dans une certaine mesure la version de Puisaye, c'est-à-dire, la version que Puisaye inséra dans ses *Mémoires* imprimés. Car il est important de noter qu'en juin 1798, dans un mémorandum manuscrit, Puisaye présenta une version très différente des événements du 16 juillet (30).

« Nous pouvions nous trouver fort embarrassés pour les vivres, explique Puisaye, [et] je craignais que l'on agit d'une manière dangereuse sur les esprits de mes Bretons... D'ailleurs je voulais les employer utilement, de me servir d'eux pour déloger l'ennemi de Sainte-Barbe, soit en lui coupant les communications et ses subsistances, soit en les faisant concourir à une attaque... En conséquence, je fis partir MM. de Tinténiac, Georges, d'Allègre, Lantivy, etc. avec 6,000 Chouans et l'ordre... de rallier jusqu'à 30,000 Chouans et de revenir se réunir ensuite au poste de Baud à trois lieues sur les derrières du camp de l'ennemi. Le 14 [juillet] nous eûmes la nouvelle de l'arrivée de la division de M. de Sombreuil. M. d'Herveyilly avait résolu d'attaquer le poste de Sainte-Barbe le 16. La force de la position de l'ennemi, sa supériorité en nombre, son artillerie, me firent considérer cette entreprise comme extrêmement difficile. Je souhaitais au moins avoir le temps d'envoyer des ordres à M. de Tinténiac et Georges pour la seconder. Pour suppléer ce secours,

(29) B.M., Add. MS. 8080 fo. 18. C'est ce qu'Allègre écrivit primitivement. Par la suite, la modification suivante fut ajoutée sans souci de dissimulation par-dessus le libellé original : « Le général Tinténiac trouva à la côte des instructions qui lui ordonnaient au nom de Louis XVIII de se porter à Elven où il recevrait des ordres ultérieurs. Ce n'était pas la marche que le général en chef lui avait tracée. Mercier, Georges et moi, nous lui en fîmes l'observation. Le vicomte [sic] de Pontbellanger, de Guernisac, le chevalier de La Marche, de la Houssaye et autres... etc. » (cité avec de légères modifications dans les *Mémoires* de Puisaye, VI, 419). Jean Rohu, compagnon de Cadoudal, laissa aussi des mémoires. Mais son compte rendu fut écrit si longtemps après l'événement qu'on peut le soupçonner d'avoir été influencé par celui de Puisaye : « l'armée... [arrivée] à l'Hermitage [probablement cet Hermitage qui se trouve à 4,5 km au nord de Locqueltas]... nous pensions que nous allions nous rapprocher de la côte de Quiberon et attaquer Hoche sur ses derrières. Le général décida autrement et nous fit prendre la route de Josselin » (*Mémoires*, *Rev. de Bretagne et de Vendée*, II, 1857, p. 613).

(30) L. BLANC, *Histoire de la Révolution française*, vol. XII (Paris, 1862), pp. 403-5, attira l'attention sur ce document, ou plutôt sur un brouillon de celui-ci (B.M., Add. MS. 8079; les feuilles 1-4 sont le plan et les feuilles 49-65 un premier brouillon de la version définitive que l'on trouve aux feuilles 66-81) qu'il ne data pas. C.L. Chassin, *Pacifications*, I, 473, utilisa Blanc pour conclure, avec raison d'ailleurs, qu'« il n'est pas sûr que le jour de leur retour par les terres vers Sainte-Barbe ait été déterminé d'avance »; mais il a tort de conclure (*loc. cit.*, n. 7) que les documents dont Blanc fait état prouvent que « l'Armée Rouge... fut détournée... par l'Agence de Paris. »

M. de Vauban eut l'ordre de prendre 1,200 Chouans, de s'embarquer à dix heures du soir le 15 pour arriver à minuit sur la plage près Legenèse, surprendre les postes et tourner la position de l'ennemi... L'heure arrivée, M. de Vauban et la troupe ne trouvèrent pas un seul [bateau prêt]... M. de Vauban... observa [en conséquence à M. d'Hervilly] qu'il... serait plus de minuit quand il partirait... En quittant M. de Vauban, M. d'Hervilly entra chez moi. Je lui dis qu'il était indispensable de différer l'attaque jusqu'après le débarquement des troupes de M. de Sombreuil, qui venaient d'arriver dans la rade. M. d'Hervilly me répondit « Il est trop tard, M. de Vauban est embarqué ». Or, il venait d'avoir la preuve qu'il ne pouvait l'être au plus que dans deux heures ».

Dans ce compte rendu manuscrit de 1798, donc, Puisaye fait porter toute la responsabilité sur d'Hervilly; et, même si l'on ne prend pas ce récit comme parole d'évangile, son existence nous encourage à douter encore plus du récit de ses *Mémoires* imprimés, dans lesquels il fait porter toute la responsabilité sur l'Agence. Car on notera, par exemple, que dans ce compte rendu antérieur, il n'est pas question d'un retour de Tinténiac fixé pour le 16 juillet. De plus, dans ce compte rendu, Puisaye ne considère pas (comme il le fait dans ses *Mémoires*) qu'il eût été impossible de se mettre en rapport avec Tinténiac, et même de le faire assez rapidement. Ceci nous conduit à nous éloigner du témoignage des participants pour nous intéresser à deux preuves indirectes.

Selon les *Mémoires* imprimés de Puisaye, Sombreuil lui rendit visite le 15 au soir et apprit qu'il était trop tard pour prévenir Tinténiac de n'importe quel changement de plan et que, par conséquent, l'attaque prévue à l'aube devait avoir lieu. Mais, dans le même passage, Puisaye rapporte qu'il apprit le 14 juillet que la division de Sombreuil approchait de Quiberon (31). Si Tinténiac était vraiment censé être à Baud le 14 juillet et se trouver en marche le jour suivant à moins d'une lieue de Sainte-Barbe, un messenger envoyé de Quiberon aurait certainement pu atteindre Tinténiac dont la position était ainsi connue. Ceci est bien sûr affaire de juge-

(31) PUISAYE, *Mémoires*, VI, 324. Et ceci est certainement exact. L'amiral Bridport, au large de l'île de Groix, à 30 km au nord de Quiberon, fut averti à 14 heures, le 14 juillet, que ce convoi approchait (Bridport à l'Amirauté, 14 juillet 1795. P.R.O., Adm. 1/103). Le temps était beau et le vent venait du nord (rapport de La Jaille du 18 juillet 1795. P.R.O., W.O. 1/390/308). Il est probable par conséquent qu'un rapport de l'arrivée imminente de Sombreuil parvint effectivement à Quiberon ce même jour. Et l'on savait, dès le 13 juillet, que Sombreuil devait arriver très bientôt : la « Pallas » quitta l'Angleterre avec le convoi de Sombreuil, mais le devança pour rejoindre la flotte de Bridport, le 9 juillet, et entrer dans la baie de Quiberon, le 13 (journal de bord du capitaine : P.R.O., Adm. 51/1112).

ment : il n'était pas absolument sans danger de se reposer sur l'arrivée du message. Cette conclusion ne semble pas moins assez étrange — surtout vu que Puisaye lui-même, lorsqu'il avait écrit son mémoire manuscrit en 1798, avait pris comme évident qu'un messenger aurait pu « passer ».

Et puis les *Mémoires* de Puisaye contiennent une erreur nette en ce qui concerne les déplacements de Jean-Jan, erreur que Puisaye n'aurait pas dû faire. Jean-Jan, dit Puisaye, était supposé rejoindre Tinténiac à Baud, et il ajoute que Jean-Jan débarqua vingt-quatre heures après Tinténiac, à savoir le 11 juillet (32). Mais en fait Jean-Jan ne partit de Quiberon qu'à 23 heures, le 13 juillet (33). Il était donc hors de question que cette division atteigne Baud le 14 juillet. Cependant quand il rédigea ses *Mémoires*, Puisaye, en donnant la date du 11 juillet, impliquait que cela était possible, apportant ainsi une sorte d'étai à son exposé des plans de diversion. Cependant il devait savoir que ce point n'était pas exact. Dans ses *Mémoires*, il cite une lettre qu'il fit envoyer en Angleterre par La Jaille le 12 juillet, lettre qui se trouvait alors, comme maintenant, parmi les propres papiers de Puisaye (34). Et dans cette lettre il est dit que « le général en chef vient d'ordonner » quelque chose en rapport avec l'expédition de Jean-Jan « [dont] l'objet est de descendre à l'entrée de la rivière d'Intel » : il est donc clair que le 12 juillet Jean-Jan n'était encore même pas parti de Quiberon. Bien entendu, Puisaye ne prétend pas que l'attaque fut déclenchée parce que Jean-Jan devait arriver le 16, et, dans un sens, cette erreur des *Mémoires* n'invalide pas automatiquement ce qu'il écrit au sujet de Tinténiac. Mais il est pour le moins étrange que cette erreur se soit glissée à cet endroit, erreur qui a pour effet d'accréditer l'idée que le 16 juillet des opérations combinées étaient solidement organisées selon un horaire détaillé.

*
**

Ces preuves indirectes ne permettent cependant pas de conclure avec assurance. C'est également le cas pour les divers comptes rendus écrits des mois ou des années plus tard par certains participants (certains d'entre eux avaient de bonnes raisons de laisser leurs souvenirs se déformer un peu). Cepen-

(32) PUISAYE, *Mémoires*, VI, 306.

(33) Rapport de La Jaille du 18 juillet (P.R.O., W.O. 1/390/307).

(34) La Jaille à Portland, 12 juillet 1795 (B.M., Add. MS. 7980 fo. 23 verso), cité en partie par PUISAYE, *Mémoires*, VI, 321.

dant, un examen de ces deux types de preuves encourage des doutes en ce qui concerne les *Mémoires* de Puisaye. Ces doutes augmentent quand on examine les lettres et les rapports écrits, non pas des années après, mais en juillet-août 1795. Le point essentiel à y rechercher est, bien sûr, de savoir si ces lettres soutiennent ou non l'affirmation selon laquelle Tinténiac devait revenir précisément le 16 juillet.

La première de ces lettres (pour les prendre dans l'ordre chronologique) fut écrite par Pontbellanger le 6 juillet. « Les grandes espérances, écrivit-il au prince de Bouillon (35), que nous avons eues ne sont pas détruites, mais elles ne tournent pas aussi brillamment que nous avons dû le croire. D'abord il nous est tombé sur les bras beaucoup de patriotes, mais j'ai lieu de croire que nous réussirons. Je pars pour prendre cette armée [des républicains] en arrière avec 4 600 hommes. Je ferai, j'espère, un beau train. » On notera qu'il ne dit pas qu'il reviendra le 16 juillet : mais ceci était peut-être dû à des raisons de sécurité; ou — ce qui est même plus vraisemblable — que le 6 juillet le plan définitif n'avait pas encore été adopté (36).

Puisaye, bien sûr, ou en son nom son aide de camp, le marquis de la Jaille, envoyèrent fréquemment des lettres et des rapports aux membres du gouvernement britannique, et le premier passage intéressant se trouve dans le second de ces rapports, daté du 7 juillet (37). Ayant fait remarquer que « Les ingénieurs ont garanti la place pendant six semaines à dater du jour [c'est-à-dire le 3 juillet] de la prise [du Fort Penthièvre] », La Jaille continue : « Après ce temps si le général Puisaye ne recevait pas les renforts qu'il attend et les secours qu'il nous demande, l'Angleterre aurait à redouter autant que vous les suites affligeantes autant qu'effrayantes de l'évacuation de Toulon. M. le cte. de Puisaye vous avait promis un soulèvement nombreux et l'on peut dire qu'il est général dans toute cette partie de la Bretagne. Il vous avait promis de s'assurer d'une position qui établirait une correspondance avec l'Angleterre, et la presqu'île de Quiberon est la plus avantageuse de toutes celles qu'offre les côtes de

(35) P.R.O., H.O. 69/19/101.

(36) Guillevic-Cadoudal et Puisaye (*Mémoires*, VI, 296) s'accordent pour dire que le plan fut finalement arrêté le 9 juillet, ce qui semble raisonnable.

(37) B.M., Add. MS. 7980 fo. 41 verso, cité avec quelques modifications par PUISAYE, *Mémoires*, VI, 284. Sur ces rapports, voir mes « Notes sur les sources de l'histoire de la Contre-Révolution : Puisaye... », *Annales historiques de la Révolution française*, 1964, p. 9, n. 33.

France hors de la Manche. Si vous mettez autant de suite que vous l'avez fait jusqu'ici pour assurer le succès de l'opération importante dont M. le cte. de Puisaye est aujourd'hui chargé, les partis de l'intérieur attaquant l'ennemi par ses derrières et par ses flancs, nous l'attaquerons de front et nous le forcerons d'abandonner une position qui va incessamment devenir redoutable par les ouvrages formidables dont elle est susceptible. »

On trouve ici, à coup sûr, l'esquisse d'une attaque menée à la fois de front et à revers; mais non seulement il n'est fait aucune mention du 16 juillet (ce qui peut simplement être dû au fait que le plan n'était pas encore définitif dans tous ses détails), mais de plus la phrase commençant par « si vous mettez... » semble signifier que cette attaque n'aurait lieu qu'après que des renforts et de l'aide supplémentaires seraient arrivés à Quiberon. Et si c'est le cas, il est clair que la date précise de l'attaque ne pouvait être fixée avant que celle de l'arrivée des renforts ne soit connue — et Tinténiac s'en alla avant que l'on sache quand Sombreuil débarquerait. La teneur de ce passage suggère certainement qu'il devait y avoir une attaque de front et à revers, attaque qui devait avoir lieu avant la mi-août — mais pas aussi tôt que le 16 juillet (38).

Le 8 juillet, La Jaille était encore très incertain en ce qui concerne l'horaire de l'attaque (39). « L'ennemi s'étant dégarni du côté de Vannes, le général en chef y envoie deux mille hommes qui partiront ce soir sous le commandement du général Tinténiac qui débarquera sur la côte de Sarzeau; il trouvera des renforts de Chouans dans cette partie et dans l'intérieur où il formera sous peu de temps un corps de vingt mille hommes d'après les rapports que nous avons reçu de l'intérieur. Ce rassemblement forcera celui posté à Ste. Barbe et nous facilitera les moyens de l'obliger de quitter sa position. »

Puisaye lui-même, le 10 juillet, écrit à Windham après le débarquement de Tinténiac (40). « J'attends des nouvelles de l'expédition de Tinténiac. On l'a vu descendre ce matin...

(38) C'est également, peut-on remarquer, ce que ceci, et d'autres descriptions du plan de diversion, datées des 8-11 juillet, suggérèrent à cet observateur attentif qu'était lord Moira (voir sa lettre à Pitt du 24 juillet 1795, P.R.O., W.O. 1/176/222-3).

(39) B.M., Add. MS. 7980 fo. 39. Dans la dernière phrase, un ou deux mots après « Sainte-Barbe » et plusieurs mots après « moyens » sont complètement raturés, probablement d'origine toutefois.

(40) B.M., Add. MS. 7980, fo. 43 verso.

Ce soir j'... envoie 2 000 [hommes] délivrer vos prisonniers à Quimper où il n'y a plus de troupes. Tout se réuni[t] contre nous, mais l'insurrection de l'intérieur va se former derrière l'ennemi et le débusquera bientôt de Sainte Barbe. » Cette dernière phrase prête à deux commentaires. D'abord combien proche est ce « bientôt » ? Ensuite, quand les mots « et le débusquera de Ste. Barbe » furent-ils ajoutés sur le manuscrit ? Il est clair, vu la façon dont ils sont insérés entre les lignes, qu'ils furent bien ajoutés par Puisaye soit avant d'envoyer la lettre, soit plusieurs années plus tard quand on lui rendit ces lettres. Si cette dernière hypothèse était la bonne, ce serait du plus haut intérêt, mais nous sommes forcés de reconnaître que les preuves ne nous permettent pas une telle conclusion; nous en sommes réduits à une conjecture.

Le jour suivant, le 11 juillet, La Jaille relate (41) que le 9 « Le général en chef ordonna le même jour au général Tinténiac de prendre le commandement de 3 mille hommes et d'un détachement de Loyal Emigrant à l'effet d'opérer un débarquement vers St. Jacques dans le canton de Sarzeau et d'obliger ainsi à une diversion de l'ennemi posté à Ste. Barbe dont on grossissait la force jusques à 25 mille hommes ». Il n'est pas fait mention ici d'une attaque à revers — mais plus loin dans le cours de la même dépêche La Jaille entre dans des détails au sujet de ce plan. Ayant appris que Tinténiac avait débarqué sans encombre dans la péninsule de Rhuys, « le 11 [juillet] le général en chef fit embarquer deux mille hommes [erreur — le chiffre véridique est de 700 hommes, sous les ordres de Jean-Jan] dans des chasse-marées qui devaient mettre à terre au même endroit où le général Tinténiac avait effectué son débarquement, afin que, trouvant les difficultés aplanies, cette dernière division pût se porter avec plus de rapidité par Josselin, arrivant ainsi jusques à Quimper s'il y avait lieu, et donner ainsi par sa présence inattendue du courage aux royalistes et de la terreur aux ennemis. Cette disposition était insuffisante au désir du général de produire un soulèvement général dans une grande étendue; un des objets de sa sollicitude était de délivrer des prisons de Quimper neuf cents prisonniers anglais qui étaient renfermés et qui y périssaient journellement de faim et [de] misère pour les rendre à leur patrie. Le moyen le plus sûr de parvenir à ce but était de faire une descente au nord de Lorient, qu'il était raisonnable de supposer que l'ennemi

(41) B.M., Add. MS. 7980, fo. 42 verso.

avait retiré ses forces de ce côté pour augmenter celles destinées à nous faire face à l'extrémité orientale de la falaise. Cette expédition devait en outre, jointe à l'armée de Tinténac, prendre l'ennemi par ses derrières et par ses flancs tandis que nous l'attaquerions de front. Ce double objet décida [d'] embarquer [les] deux mille hommes qui partirent la soirée sous le commandement de M. Jean-Jan chef du division ayant pour second le cte. de Lantivy ».

Ce compte rendu coïncide, bien entendu, avec celui des *Mémoires* de Puisaye, à part le fait qu'aucune date précise n'est mentionnée pour les attaques simultanées. C'est aussi le cas de la dépêche de La Jaille datée du 12 juillet que Puisaye cite dans ses *Mémoires* (42). « Par la lettre en date du 11 [juillet]... que j'écrivis à Sir Henry Dundas... je le prévins qu'un fort détachement mettrait à terre le 12 dans le même lieu ou le général Tinténac avait fait sa descente le 10, et que 2 000 hommes seraient en même temps jettés sur la côte au nord de Ste. Barbe pour obliger les ennemis à dégarnir leurs places et à diminuer leurs forces que nous attaquerions de front. » En fait les 700 hommes sous les ordres de Jean-Jan ne purent débarquer dans la presqu'île de Rhuys, et ainsi, le 12 juillet, Puisaye l'ajouta au détachement plus nombreux. Comme le dit à nouveau La Jaille, « L'objet de cette expédition est de descendre à l'entrée de la rivière d'Intel et de tourner l'ennemi par sa droite dans son camp retranché de Ste. Barbe, tandis que M. de Tinténac l'attaquera par la gauche et qu'en faisant une sortie de Fort Penthièvre, nous leur montrerions une ligne considérable ».

Cette dernière phrase est d'un intérêt tout particulier. Il est certain, en ce qui concerne Jean-Jan du moins, qu'elle s'accorde avec certains faits. Du fait que cette division n'avait pas encore débarqué le 12 juillet, elle ne pouvait manifestement pas se trouver à Baud le 14; et de fait, à moins qu'elle ne débarque le 13 au plus tard, il était fort improbable qu'elle puisse arriver devant Sainte-Barbe le 16 juillet — d'où la phrase « tourner l'ennemi par sa droite ». Mais s'accorde-t-elle avec le plan que décrit Puisaye dans ses *Mémoires*? Il est clair que ce dernier semble avoir pensé qu'elle appuyait ses dires puisqu'il la cite dans ses *Mémoires* (43). Cependant il est clair également que, selon cette lettre du 12 juillet, Jean-Jan n'allait pas faire marche sur Baud pour rejoindre

(42) B.M., Add. MS. 7890, fo. 23-25, cité par PUISAYE, *Mémoires*, VI, 321.

(43) PUISAYE, *Mémoires* VI, 321.

la division de Tinténiac. De plus, Tinténiac allait attaquer en partant de la gauche de l'ennemi et non en partant de la direction de Baud. Il ne faut pas trop induire de ce dernier argument; la configuration du terrain indique que la direction de l'attaque finale aurait été très sensiblement la même, que Tinténiac vienne du nord ou de l'est. Mais l'argument précédent est plus significatif. Si on avait dit à Tinténiac d'attendre Jean-Jan à Baud, il fallait alors certainement lui faire connaître les changements de plan — et rien ne prouve qu'on ait envoyé un messenger le prévenir. Bien entendu cette absence de preuves ne prouve pas qu'aucun messenger ne vint, et naturellement Tinténiac pourrait avoir été informé de continuer sur Sainte-Barbe si la division de Jean-Jan n'était pas arrivée à Baud le 14 juillet. Néanmoins le fait mérite d'être mentionné.

En prenant en considération chacune de ces lettres écrites avant le 16 juillet, on peut bien sûr objecter que la raison pour laquelle aucune date précise ne fut donnée pour les attaques simultanées était le souci de Puisaye de maintenir la sécurité nécessaire. On peut observer cependant que Puisaye ne semble pas avoir été très gêné en rédigeant ses dépêches de Quiberon, y mettant souvent des renseignements qui, s'ils avaient été interceptés, auraient eu la plus grande valeur pour les Républicains. En tout cas était-il probable que les dépêches de Puisaye se perdent? Après la bataille du 23 juin au large de Lorient (44), la marine britannique était maîtresse de ces eaux et l'interception de navires porteurs de courrier venant de Quiberon était très improbable. Il est plus plausible que l'explication de l'absence d'une date précise pour l'attaque réside dans le fait que le plan en question était beaucoup moins précis que Puisaye ne l'affirma plus tard dans ses *Mémoires*. Le but de ces manœuvres de diversion était plus probablement de combiner une possibilité de diminuer la demande sur des réserves de nourriture qui allaient s'amenuisant, et la tentative d'encouragement d'une insurrection de l'intérieur plus vaste et plus efficace — insurrection qui, malgré tout ce qu'en dit La Jaille le 7 juillet, ne marchait en fait pas aussi bien que l'on avait espéré. Cette insurrection arrêterait le flot de renforts que recevait Hoche, détournerait une partie de son attention et de ses troupes. Puis la colonne ainsi formée attaquerait Sainte-Barbe — « au moment, comme le dit Cadoudal, dont on conviendrait ».

(44) Voir CHASSIN, *Pacifications*, I, 450.

Cette vision des choses est appuyée par les termes des dépêches envoyées à Londres après le 16 juillet. On peut en tirer deux conclusions, l'une concernant la façon dont La Jaille décrit la décision d'attaquer, l'autre la teneur générale des passages utiles des dépêches datées entre le 18 et le 29 juillet.

Le 15 juillet, comme le relate La Jaille, le 18 (45), « le général en chef arrêta le plan d'une sortie pour la nuit suivante avec Sir John Warren et le Cte d'Hervilly. Ils convinrent qu'une partie des vaisseaux donneraient leurs [fusiliers marins] pour être joints à huit cent Chouans sous le commandement du général Vauban, qu'on ferait une descente sur la côte de Carnac d'où cette force se porterait rapidement sur les batteries de St. Clément qui défendaient la gauche des ennemis; que les troupes de ligne au nombre de 3 000 hommes et 1 000 Chouans sortiraient de la presqu'île à une heure du matin; que le général Vauban ferait connaître par des fusées volantes le succès de sa descente et qu'à ce signal l'armée marcherait en avant en tournant l'ennemi par sa droite au camp de Ste. Barbe. Des chaloupes portant chacune un obusier de 18 et des chaloupes canonnières devaient favoriser ces deux entreprises ». On notera qu'il n'est pas fait mention que Tinténiac ait un rôle à jouer dans l'attaque et il n'y a pas non plus dans le compte rendu suivant des événements du 16 juillet une quelconque allusion indiquant qu'on attendait Tinténiac. Bien sûr, ceci n'est pas décisif, mais...

Et puis encore, si la raison pour laquelle l'attaque fut déclenchée avant le débarquement de Sombreuil avait été que l'on attendait Tinténiac, si toute l'utilité du débarquement de Tinténiac avait été le rôle qui lui était assigné pour le 16 juillet, Puisaye aurait montré quelque déplaisir (pour ne pas dire plus) et certainement ce déplaisir serait apparu dans ses dépêches, d'abord parce qu'il était tout simplement humain de montrer cet agacement et ensuite parce que cela servirait d'explication pour empêcher Londres de penser qu'il était un commandant sans cervelle et téméraire. Et pourtant rien ne le montre dans la dépêche du 18 juillet. « La position que nous occupons, écrit La Jaille, est telle que nous sacrifions tout pour la conserver. On s'est occupé sans relâche des moyens de la rendre inexpugnable; il faudrait de la part des ennemis des efforts qu'ils ne sont pas en état de faire pour

(45) P.R.O., W.O. 1/390/308.

nous y forcer. Mais le peu de moyens que nous avons actuellement ne nous permet pas de rien entreprendre au-delà, et les ministres du roi doivent être prévenus que si nous cherchions à pénétrer dans l'intérieur nous nous exposerions à être facilement coupés. Cependant les diversions opérées par l'envoi de messieurs de Tinténiac et Jean-Jan obtiennent l'effet que le général en chef s'en était promis, et les rapports qu'il reçoit par ses intelligences dans le pays sont si favorables qu'il regrette chaque instant qui retarde l'arrivée des secours qui lui ont été annoncés par les dépêches qu'il a reçu hier de messieurs Dundas et Windham. »

Ce passage cadre bien mal avec le plan dont les détails sont donnés dans les *Mémoires* de Puisaye; mais il cadre certainement avec la dépêche du 7 juillet que nous mentionnons et commentons ci-dessus (46), dépêche qui proposait implicitement une attaque concertée sur Sainte-Barbe qui aurait lieu un peu plus tard quand des renforts et des approvisionnements supplémentaires seraient arrivés. Avant l'arrivée de ces derniers, Tinténiac et Jean-Jan « se promèneraient », provoquant une insurrection — et c'est exactement le rôle de Tinténiac tel que l'indiqua Puisaye lui-même le 18 juillet (47). « Cette position est bonne. Ce qui se passe dans l'intérieur de la province répond parfaitement à mes espérances... La division de 3 000 hommes aux ordres de M. de Tinténiac a été jointe par 5 000... dans les environs de Vannes. Elle a obtenu six avantages consécutifs est [sic] aujourd'hui 18 juillet à Baud. Elle est chargée de couper les communications des républicains et d'intercepter leurs convois. Les 3 000 aux ordres de M. Jean-Jan, descendus dans la rivière de Quimperlé, doivent rejoindre 12 000 royalistes qui ont demandé des chefs, se porter par Concarneau sur Quimper pour y délivrer les prisonniers anglais, de là revenir par le Faouet, Pontivy, Guéméné et Baud. » Tout est donc présenté comme marchant conformément au plan; et de fait Puisaye se sentit même capable d'écrire à Windham (48) que « les succès des divisions que j'ai envoyées nous dédommage [nt] amplement des pertes que nous avons faites dans la dernière affaire [celle du 16 juillet] ».

Onze jours plus tard, le même genre de rapport était envoyé à Londres. « Toute la Bretagne, écrit Puisaye le

(46) Voir ci-dessus pp. 36-37.

(47) Puisaye à Pitt, 18 juillet 1795 (B.M., Add. MS. 7980 fo. 47-48, 54); cité en partie par PUISAYE, *Mémoires*, VI, 441-2.

(48) Lettre du 18 juillet (B.M., Add., MS. 7980 fo. 50 verso).

29 juillet à Windham, et les provinces voisines sont en mouvement. Les 6 000 hommes que j'y ai envoyés se soutiennent et sont considérablement augmentés. J'y envoie aujourd'hui ceux qui sont en état de porter les armes, et des habitans du pays qui sont avec nous, pour faire une nouvelle diversion. N'importe où votre armée voudra pénétrer, elle sera environnée d'une force amie dont le nombre est incalculable... L'insurrection est en son entier et plus forte qu'elle n'était » (49). Et Tinténiac et Jean-Jan jouaient leur rôle pour qu'il en soit bien ainsi. « On sait, écrit La Jaille le même jour (50) que le général Tinténiac était il y a peu de jours aux environs de Josselin, mais les côtes sont si bien gardées qu'aucun bateau ne peut s'en échapper et depuis huit jours la correspondance est interceptée. La division de Jean-Jan a dû faire sans obstacle son expédition sur Quimper. On entendit hier soit un canonnade et des décharges de mousqueterie vers Lorient et Hennebont; on présume que ce pouvait être cette division qui cherchait à prendre l'ennemi à revers sur Ste. Barbe et Carnac. »

Il n'y avait donc aucun signe de mécontentement dans ces dépêches envoyées à Londres après l'attaque avortée du 16 juillet et après la catastrophe finale qui se solda par la perte de la presqu'île, le 21 juillet. Mais on peut objecter que Puisaye y cherchait manifestement à tirer le meilleur parti d'une mauvaise affaire. Il cherchait évidemment à atténuer les effets qu'avaient à Londres les nouvelles du 16 et du 21 juillet, et à faire donner son gros atout, à savoir l'insurrection qui selon ses dires était en bonne voie grâce à Tinténiac et Jean-Jan. Il n'avait jamais vraiment dit dans aucune lettre adressée au gouvernement anglais, que Tinténiac aurait dû être à Sainte-Barbe le 16, et ainsi il pouvait maintenant prétendre que Tinténiac n'avait jamais dû être de retour ce jour-là, mais que ses ordres étaient simplement de soulever la région, y créant une situation qui rendrait le gouvernement anglais enclin à envoyer une troisième expédition de plus grande envergure débarquer sur les côtes de Bretagne (51).

(49) B.M., Add. MS. 7980, fo. 57 verso.

(50) Rapport du 29 juillet (P.R.O., W.O. 1/392/514).

(51) Les forces de Puisaye furent suivies par celles de Sombreuil, et dans une lettre datée du 14 juillet, Portland explique que 3 000 hommes de troupe sous les ordres du général Graham étaient en route pour Quiberon (R.M., Add. MS. 7975, fo. 17 verso), et que « a more considerable corps of British troops » devrait les suivre « very soon » (voir la copie, destinée à Puisaye, des instructions de Graham du 12 juillet (*loc. cit.*, fo. 13 verso).

Il est certainement vrai que Puisaye essayait de convaincre le gouvernement que tout n'était pas perdu à Quiberon, mais il y a un dernier document qui détruit à coup sûr toute théorie d'une couverture de Tinténiac par Puisaye. Ce document nous donne virtuellement la certitude que les conclusions suggérées par les preuves et témoignages examinées plus haut étaient bien exactes, à savoir que Tinténiac ne reçut jamais l'ordre de revenir à Sainte-Barbe le 16 juillet.

Après la mort de Tinténiac à Coëtlogon le 18 juillet, Pontbellanger, son commandant en second, le remplaça et mena l'Armée Rouge vers le nord à Châtelaudren, en passant par Quintin. Puis, avec l'arrivée des nouvelles du désastre du 21 juillet, la colonne se replia sur la région de Quintin. Ce qui se passa alors exactement est incertain, à part un fait : Pontbellanger abandonna la colonne qui, sous les ordres de Cadoudal, se retira sur le Morbihan. Cadoudal soutint que Pontbellanger avait déserté en emportant les fonds de l'armée, et Puisaye ordonna naturellement qu'une enquête soit ouverte sur toute cette affaire (52). Et tout aussi naturellement, Pontbellanger présenta sa propre version de cet épisode. Il n'importe pas du tout pour la présente enquête que ce soit lui ou Cadoudal qui donne la vérité sur la séparation, mais ce qui est pertinent c'est le compte rendu de Pontbellanger touchant ses activités avant cette séparation.

« Après la mort de M. le Chr. de Tinténiac..., écrit Pontbellanger en septembre 1795 (53), j'eus le commandement provisoire des troupes... Le lendemain je marchai sur Lorges et de là sur Quintin. M. le Veneur [de la Roche] et plusieurs chefs de canton des Côtes-du-Nord avaient rejoint l'armée et témoignaient le plus grand désir de réunir leurs troupes à celles que j'avais l'honneur de commander. Mais [leurs] troupes... manquaient d'armes, pour la plupart, et les munitions qui me restèrent étaient insuffisantes pour les opérations qu'une armée qui promettait de s'accroître d'une manière aussi sen-

(52) On trouve cette accusation dans une lettre de Cadoudal et Mercier à Allègre du 5 octobre 1795 (B.M., Add. MS. 8027 fo. 7), et le lieutenant de Cadoudal, Rohu, la réitère dans ses mémoires (*Rev. de Bret. et de Vendée*, III, 1858, pp. 30-31). La question fut référée à un conseil militaire, le 10 octobre (procès-verbal du Conseil général de Bretagne. B.M., Add. MS. 8001, fo. 7 verso) et un commissaire fut chargé de se rendre chez Pontbellanger, alors dans les Côtes-du-Nord, pour lui demander de répondre à ces accusations (P.S. à une lettre de Villeneuve-Bernard au Conseil général du 24 octobre. B.M., Add. MS. 8004, fo. 28 verso).

(53) Copies de son mémoire du 7 septembre se trouvent au B.M., Add. MS. 37, 861, fo. 68-71, et au P.R.O., H.O. 69/31/41.

sible me permettait d'entreprendre. Dans de telles circonstances, je pensai qu'il était indispensable d'obtenir d'Angleterre de grands secours en canons, armes, munitions, vêtements et particulièrement en officiers généraux et autres officiers de toutes armes. Pour y parvenir, il fallait passer un officier de confiance à Jersy... Monsieur d'Allègre s'embarqua [donc]... Le lieu du débarquement [i.e. des munitions, etc.] était indiqué et fixé à l'époque de 10 jours. L'interval qui devait s'écouler me mettant à même de profiter des intelligences que j'avais ménagé dans la ville de St. Briec, les ordres furent donnés pour attaquer le lendemain cette ville... »

On peut faire sur ce mémorandum quatre observations :

1° Serait-il plausible que Pontbellanger, commandant en second, n'ait pas été mis au courant d'ordres écrits de revenir le 16 à Sainte Barbe, si son chef avait effectivement reçu de tels ordres ? Et bien qu'il soit vrai que, quand il prit le commandement de la colonne, il était déjà trop tard pour retourner vers Quiberon pour y prendre part à l'attaque, sûrement, si la colonne avait dû revenir à Quiberon le 16 juillet, Pontbellanger n'aurait-il pas cherché dans son mémorandum à se disculper de toute responsabilité dans la décision d'abandonner l'horaire et l'itinéraire indiqués par Puisaye ? Et à coup sûr, même si le 18 à Coëtlogon, Pontbellanger pouvait conclure avec raison qu'il était inutile d'essayer de continuer à suivre le plan primitif de Puisaye, il ne se serait certainement pas contenté de rapporter sèchement que « le lendemain je marchais sur Quintin » sans donner une explication complète aussi bien de la raison pour laquelle il avait décidé de ne pas revenir à Quiberon — qui constituait la marche à suivre évidente si Puisaye avait bien envoyé les ordres comme il dit l'avoir fait — que de la raison pour laquelle il fut attiré sur les côtes de la Manche (54).

2° Si Pontbellanger pour une raison ou pour une autre n'avait pas connaissance des ordres de Tinténiac, Cadoudal, lui, en avait connaissance, et à Coëtlogon il aurait certainement fait comprendre clairement que le général en chef voulait (pour ne pas dire plus) que la colonne soit plus proche et non pas à des kilomètres, près de Saint-Briec.

(54) En fait, loin de penser que ceci méritait une explication, Pontbellanger se préoccupe dans son rapport à Puisaye, d'abord de la question des fonds, ensuite et surtout de montrer « combien j'ai été opposé à la retraite de l'armée », c'est-à-dire des côtes de la Manche à la région de Quiberon (B.M., Add. MS. 37, 861. fo. 70).

3° Mais, pourra-t-on objecter, Pontbellanger agissait selon les instructions de l'Agence et par conséquent négligeait celles données par Puisaye. Mais il y a des évidences qui font supposer le contraire : à rappeler la façon dont Cadoudal et les autres l'avaient suivi; et même plus important, si Pontbellanger était manœuvré par l'Agence et par conséquent prêt à faire échouer le plan soigneusement préparé pour le 16, est-il plausible qu'en septembre il se soit même soucié d'envoyer à Puisaye un mémorandum pour se disculper ? Comment pouvait-il s'attendre (que le général en chef ait appris ou non ses relations avec l'Agence) à ce qu'on lui pardonne d'avoir, comme commandant en second, désobéit aux ordres et d'avoir ainsi précipité le désastre du 16 juillet ? Et si, pour quelque raison — rien que pour placer, par exemple, une défense personnelle dans les dossiers idoines — il décida bien qu'il valait la peine d'envoyer un mémorandum, l'aurait-il libellé dans ces termes ?

4° Si la colonne de Tinténiac avait dû être de retour le 16 juillet, il est probable que Puisaye en aurait beaucoup voulu aux responsables. En septembre, Puisaye revint dans le Morbihan et resta quelque temps au quartier général de Cadoudal. A cette époque, Puisaye a dû y entendre parler de la séparation de Quintin, de la dispute lors du débarquement sur la presqu'île de Rhuys : les erreurs de Pontbellanger (à tout le moins, ou même sa trahison) auraient ainsi (si elles avaient existé) été pleinement portées à la connaissance de Puisaye à l'automne 1795. Et pourtant le 21 décembre — dans un langage bien différent de celui qu'il emploie dans ses *Mémoires* ! — voici ce que Puisaye écrivit sur Pontbellanger et les chefs morbihannais conduits par Cadoudal (55) : « Cette conduite infâme de vils intrigants, sans éducation, sans principe, et qui veulent à tout prix se défaire de la noblesse, comme ils l'ont prouvé jusqu'ici à l'égard de M. de Pontbellanger et de dix autres gentilshommes bretons qu'ils ont voulu assassiner et qu'ils ont... calomniés, mérite l'attention la plus sévère de la part des conseils d'arrondissement et des représentants des royalistes ».

Bien sûr il est vrai qu'en décembre Puisaye et Cadoudal étaient en froid, à la suite de la tentative du lieutenant de

(55) Puisaye à « Candide » (Louvart de Pontigny), 21 décembre 1795 (A.D. Ille et Vilaine, L 3017). Comparer avec PUISAYE, *Mémoires*, VI, 398-9, 427; cependant aux pp. 626-7, il dit qu'il n'avait aucune preuve définitive de la participation consciente de Pontbellanger à la « fourberie » de l'Agence et de ses créatures.

Cadoudal, Mercier, d'arrêter le général en chef, le 19 novembre (56). « Cette conduite », dans la lettre de Puisaye, réfère en fait directement à la tentative faite par ces rebelles de renverser sa propre autorité. Dans ces conditions, peut-on faire remarquer, il est naturel que Puisaye fasse cause commune avec Pontbellanger. Mais il fit plus que cela, beaucoup plus. En février, il décida de nommer Pontbellanger soit général, soit commandant en second de l'un des six arrondissements dont se composait l'armée de Bretagne (57). Est-il plausible que Puisaye, porté moins que tout autre à pardonner un fautif, même si les ennemis de celui qui l'avait offensé étaient ses propres ennemis, est-il plausible donc que Puisaye se soit conduit de cette façon à l'égard de Pontbellanger, si ce dernier s'était sept mois plus tôt, rendu coupable du crime d'avoir égaré l'Armée Rouge (58) ? C'est bien sûr possible (tout est possible); mais, tout bien pesé, à la lumière de l'argumentation exposée précédemment, il semble plus probable que Puisaye n'avait aucune faute à pardonner à Pontbellanger en rapport avec l'affaire du 16, parce qu'il n'y avait eu aucune instruction précise enjoignant à l'Armée Rouge de revenir ce jour-là à Sainte-Barbe.

*

**

S'il est vrai que le compte rendu de Cadoudal, tel que le transmet Guillevic, ne peut être accepté dans tous ses détails (59), il est certain qu'il est plus juste que celui que l'on trouve dans les *Mémoires* de Puisaye.

Il semble bien que toutes les expéditions prévues primi-

(56) Des comptes rendus « officiels » de cet épisode se trouvent dans les minutes du Conseil général (B.M., Add. MS. 8002 fo. 34 verso), et dans la lettre du 20 novembre 1795 qu'il envoya à Artois (B.M., Add. MS. 8005 fo. 3).

(57) Voir le rapport, en date du 19 avril 1796, de Jouette à Windham (B.M., Add. MS. 37, 872 fo. 116), et les lettres de Le Veneur de la Roche à La Vieuville et à Puisaye, 17 et 28 février 1796 ([SAVARY] *Guerres des Vendéens*, VI, 180-2, et B.M., Add. MS. 8022 fo. 33).

(58) Le même argument s'applique à La Vieuville. Selon Puisaye (*Mémoires* VI, 420), La Vieuville, influencé dans ses actes par l'Agence de Paris, envoya une lettre qui atteignit Tinténiac à Elven, le 13 juillet, et qui lui enjoignait de se rendre à Coëtlogon y recevoir les ordres du roi. Mais Puisaye l'a nommé, vers décembre, inspecteur-général.

(59) Par exemple, en ce qui concerne le débarquement au nord de Lorient, il dit que Lantivy et Jean-Jan « réussirent complètement dans leur mission ». Il est certain qu'ils débarquèrent sans encombre, mais c'est bien tout ce qu'ils firent (voir J. SAVINA, *La descente des émigrés et chouans à Nevez en messidor an III*, Quimper, 1929). Il donne l'impression que dès le début la tâche de ces deux hommes était de mener l'expédition à Nevez, alors qu'en fait Jean-Jan était primitivement censé suivre Tinténiac dans la presqu'île de Rhuys.

tivement — celle de l'Armée Rouge et celle de Jean-Jan débarquant sur la presqu'île de Rhuys, celle qui devait débarquer près de Pont-Aven — avaient pour but « de s'attacher particulièrement à incommoder l'ennemi sur ses derrières, surtout de faire l'impossible pour opérer quelque diversion utile », comme le dit Vauban de la colonne de Tinténiac (60) ; et qu'aucune d'elles ne reçut l'ordre formel d'être de retour à Sainte-Barbe, le 16. Puisaye espéra peut-être effectivement que leurs actions affaibliraient l'ennemi, si bien que toute attaque de front rencontrerait de meilleures chances de succès (61) ; mais que les messagers de l'Agence soient bien entrés en contact avec Tinténiac ou non, qu'eux-mêmes ou La Vieuville l'aient encouragé à partir vers le nord et les Côtes-du-Nord, la responsabilité de son « absence » à Sainte-Barbe ne lui est pas imputable. Tinténiac ne reçut pas l'ordre de revenir à Quiberon, le 16. Pourquoi alors les royalistes attaquèrent-ils ce jour-là, laissant derrière eux la division de Sombreuil ?

Puisaye maintenait en 1798 que c'était d'Hervilly qui avait organisé l'attaque du 16 et qui, la nuit précédant celle-ci, avait insisté pour continuer conformément au plan ; Vauban dit également que c'est d'Hervilly qui avait insisté ; plus significatif encore, Contades, qui n'était en aucune façon bien intentionné à l'égard de Puisaye, le décharge aussi de cette responsabilité (62). Puisaye avait beau être général en chef selon les formes officielles (63), il est clair qu'il n'était pas sûr de sa position et qu'il ne joua à Quiberon qu'un rôle mineur, quand il s'agissait de tactique militaire proprement dite. D'Hervilly a donc pu être celui qui prenait les décisions, auquel cas ses mobiles nécessitent une explication. Voici vraisemblablement comment les choses se passèrent. Il y avait déjà eu des sorties le 7 et le 11 juillet (64), une autre était prévue pour le 16. C'est alors que la division de Sombreuil

(60) Bien que ce ne soit pas une colonne de combattants qui ait débarqué près de Pont-Aven, cela pouvait néanmoins « incommoder l'ennemi » en attirant une partie des troupes de Hoche et, sur un plan plus général, en ajoutant à l'impression qu'avaient les bleus d'être encerclés.

(61) Noter la citation tirée de Contades, *Souvenirs*.

(62) Voir ci-dessus, p. 31.

(63) Voir mon article « ...The « divided command » of the expedition to Quiberon, 1795 », *English Historical Review*, LXXVI (1961), pp. 479-489 (dont l'argument essentiel est donné avec lucidité par M. Vidalenc, « Responsabilité britannique dans la dualité de commandement de l'expédition de Quiberon », *Ann. hist. Rev. frçse.*, 1965, pp. 73-78).

(64) Voir BITTARD DES PORTES, *Les émigrés à cocarde noire*, pp. 434-40, 455-6.

arriva, mais l'importance de ces renforts n'était pas suffisante pour qu'il apparaisse possible d'enfoncer les lignes de Sainte-Barbe; cette opération devait attendre jusqu'à l'arrivée des renforts plus considérables que Puisaye avait tout droit d'attendre. La sortie pouvait donc aussi bien avoir lieu. Celle-ci — comme le suggèrent deux des hommes qui avaient accompagné la division de Sombreuil — servirait à montrer aux nouveaux arrivants de quelle trempe était la première expédition, et mettrait bien l'accent sur le fait que c'était d'Hervilly et non Sombreuil qui commandait les opérations militaires de la presqu'île (65). Mais ceci reste nécessairement du domaine de l'hypothèse. Ce qui reste à peu près certain, quel que soit la raison ou l'homme qui ait ordonné l'attaque, est que celle-ci ne se justifiait pas par un arrangement préalable avec Tinténiac, selon lequel lui et les royalistes de Quiberon mèneraient à cette date précise du 16 juillet un assaut commun sur Sainte-Barbe.

En 1798, Puisaye était toujours disposé à admettre pour ainsi dire implicitement qu'il ne commandait pas effectivement à Quiberon, mais par la suite sa phobie croissante à l'égard de l'Agence lui inspira une explication qui ne le discréditait en rien (66) et qui ajoutait même un chef d'accusation à la liste des crimes qu'il prêtait à ses perfides adversaires. Les machinations de l'Agence contre lui ne font aucun doute; mais, s'il nous est permis de citer encore Mgr Perrin, « à vouloir tout expliquer en recourant à cette machination policière, on s'expose à des déboires » : supposer qu'elle ait réussi à détourner l'Armée rouge de la route qu'on lui avait ordonnée, c'est se risquer au moins autant qu'à croire que l'Agence ait eu un rôle à jouer dans la conspiration de Saint-Malo (67). Et même si on admet (et pour moi ce n'est, au plus, qu'une hypothèse) qu'elle ou ses instruments dans le Morbihan ou dans les Côtes-du-Nord aient effectué une prise de contact avec Tinténiac, voilà qui ne suffit toujours pas à expliquer la déroute du 16 juillet.

Maurice HUTT.

(65) B. DE CORBEHEM, *Dix ans de ma vie* (Paris, 1827), p. 157; J. C[HERADE] DE M[ONTBRON], *Récit de l'évasion d'un officier pris à Quiberon* (Paris, 1815), pp. 3-4.

(66) Et qui, comme il le fit remarquer (*Mémoires*, VI, xiv) lava aussi d'Hervilly de l'accusation d'avoir été téméraire avec obstination, le 16 juillet. En 1807, date de ces *Mémoires*, les chefs qui avaient fait partie de ces expéditions, Cadoudal, Mercier, Pontbellanger, Jean-Jan et La Vieuville, étaient bien sûr tous morts (mais non pas Châtillon), alors qu'Al-lègre était dévoué corps et âme à Puisaye.

(67) Voir PERRIN, *loc. cit.*, p. 93.